

pays, si vous considérez l'œuvre de la colonisation des Territoires du Nord-Ouest, du Manitoba et des autres parties du pays, vous verrez qu'il y a un grand accroissement dans notre commerce et dans notre population.

Mon honorable ami, ou le gouvernement dont il faisait partie, il est vrai, a dépensé des sommes considérables pour l'immigration et la construction des chemins de fer, mais les terres étaient désertes le long de ces chemins inutiles. L'argent qu'on dépensait pour faire venir des immigrants était de l'argent perdu, puis que le recensement prouva que la population du pays n'avait pas augmenté, et que les colons qui s'étaient établis sur le côté canadien de la frontière se trouvaient sur le sol des Etats-Unis quelques jours plus tard. La situation est bien changée. Voyez comme grandissent Vancouver et Winnipeg. Voyez l'immense étendue de terrain défriché et mis en culture! Voyez les milliers de personnes qui se sont rendues là depuis quatre ans. Mon honorable ami peut difficilement dire que c'est la politique qu'il a adoptée et suivie qui nous a valu ces changements aussi importants qu'avantageux. Toutes ces transformations se sont faites, toutes ces transformations contribuent au développement et à la stabilité de notre pays. Nos mines sont exploitées, nos ressources sont développées; nous avons, m'a-t-on dit, dans le Cap-Breton, un village qui comptait, il y a quatre ans, une population de moins de quatre mille âmes et qui aujourd'hui en compte treize mille. Mes honorables amis ont adopté leur politique en 1879. Alors comment se fait-il que la ville de Sydney soit restée stationnaire durant dix-huit ans et que tout à coup elle soit devenue d'une grande activité après notre arrivée au pouvoir? On ne peut toujours pas attribuer ce progrès à ce qui a été fait par mon honorable ami ou le gouvernement dont il faisait partie. Ce qui a amené ce progrès, c'est la présente administration, et la confiance du public en cette administration ne s'est manifestée que dernièrement.

L'honorable M. FERGUSON : Est-ce que la présente administration a donné de plus grands encouragements aux entreprises du Cap-Breton?

L'honorable M. MILLS (ministre de la Justice) : Elle en a donné assez pour créer de l'activité.

L'honorable M. FERGUSON : Les encouragements n'ont pas été plus grands.

L'honorable M. MILLS (ministre de la Justice) : Oui, plus grands, plus grands sous tous les rapports, plus grands si nous en jugeons par les résultats obtenus par le développement des industries; par l'accroissement de la population établie là récemment et par l'accroissement de la population qui va aller s'y fixer dans un prochain avenir.

A six heures le Sénat s'ajourne.

La séance est levée.

SENAT.

Séance du mardi, 12 février 1901.

Le Président ouvre la séance à trois heures.

Prière et affaires de routine.

TERRES DES ECOLES DU MANITOBA.

INTERPELLATION.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL demande :

Si les commissaires nommés par le gouvernement pour faire une enquête au sujet des irrégularités et des fraudes que l'on allègue avoir été commises en rapport avec la vente par encan public, des terres des écoles dans la province du Manitoba, en l'année 1900, ont fait leur rapport final ou partiel? Dans l'affirmative, ce rapport sera-t-il déposé sur la table du Sénat, et quand le sera-t-il?

L'honorable M. SCOTT (secrétaire d'Etat) : L'on n'a pas encore reçu de rapport du juge Prendergast, commissaire nommé pour tenir une enquête sur les irrégularités qu'on dit avoir été commises en rapport avec la vente des terres des écoles en juin dernier. Le seul renseignement que nous avons est une lettre du juge Prendergast, en date du 10 décembre dernier, dont voici copie, en réponse à une communication du ministre lui demandant s'il ne lui serait pas possible de faire rapport du résultat de son enquête sur les ventes qui ont eu lieu à chaque endroit, dès qu'il l'aurait terminée, sans at-